



Institut Français de la Mer

Paris, le 27 avril 2009

Communiqué de presse Prix de l'Institut Français de la Mer

Attribués depuis 2002, les Prix IFM « Jean Morin » et IFM « Avenir » distinguent des personnes dont l'action en faveur de la France maritime, ou de l'emploi maritime, ou encore d'une meilleure connaissance par nos concitoyens des enjeux maritimes, répond de plus aux exigeantes valeurs traditionnelles du monde maritime : solidarité, compétence, endurance, initiative et responsabilité.

Le jury des Prix de l'Institut Français de la Mer est composé de son président Didier Decoin, écrivain de Marine, secrétaire de l'Académie Goncourt, de Jacqueline Tabarly, de Gérard d'Aboville, Jean-François Antin, inspecteur général de l'enseignement maritime, de Louis Balmond, professeur de droit à Nice, de Pierre-François Forissier, chef d'état-major de la Marine, d'Yves Lagane, président de la Société nationale de sauvetage en mer et de Bertrand Vieillard-Baron, président de l'Académie de Marine.

Il s'est réuni le 8 avril dans le salon des Amiraux à l'invitation de l'amiral, chef d'état-major de la Marine. Il a attribué le Prix « Jean Morin » de l'Institut Français de la Mer à Monsieur Jacques Perrin (Jacques André Simonet). Il a ainsi voulu saluer l'engagement permanent, et de très longue date (dès les années 1970), de l'acteur puis du réalisateur :

- d'une part dans l'exaltation des valeurs qui unissent tous les passionnés de la mer quelles que soient leurs origines,
- et d'autre part pour la défense de la mer, la mer ce bien commun de l'Humanité et « avenir de la Terre » comme l'ont souligné tous les acteurs du Grenelle de la mer et les rédacteurs du Livre Bleu (Une stratégie nationale pour la mer et les océans).

Faute de candidatures répondant suffisamment aux critères du règlement, le Prix Avenir de l'IFM , n'a pas été décerné.

Contact presse : IFM - 01 53 89 52 08
47 rue de Monceau – 75008 Paris